



DÉLÉGUÉS DES MINISTRES

Documents CM

CM(2022)193

décembre 20221

1455e réunion, 1er février 2023

5 Média

5.1 Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

Rapport abrégé de la 22e réunion

Pour examen par le GR-H lors de sa réunion du 19 janvier 2023

Détails de la réunion

Le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) a tenu sa 22^e réunion à Strasbourg du 7 au 9 décembre 2022 sous la présidence de M. Taavo Lumiste (Estonie).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe 1. Le rapport détaillé de la réunion, y compris la liste des participants, est disponible sur le <u>site Internet du CDMSI</u>.

Liste des points pour décision du Comité des Ministres

Prendre note du rapport abrégé de la 22^e réunion plénière du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (7-9 décembre 2022).

Liste des points pour information du Comité des Ministres

Le CDMSI:

En ce qui concerne les activités normatives:

- s'est félicité des progrès accomplis, a apporté de nouvelles contributions aux projets de livrables et a pris note des rapports des deuxièmes réunions de ses trois comités d'experts :
 - Le Comité d'experts sur l'amélioration de la résilience des médias MSI-RES, chargé d'élaborer un projet de lignes directrices sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans le journalisme, et un recueil de bonnes pratiques pour le financement durable des médias ; deuxième réunion (29-30 septembre 2022) ;
 - le Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne MSI-INF, chargé d'élaborer un projet de note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation en ligne par le biais de solutions de vérification des faits et de conception de plateformes dans le respect des droits de l'homme; deuxième réunion (5-6 octobre 2022);
 - le Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique MSI-SLP, qui élabore un projet de recommandation sur les poursuites stratégiques contre la participation publique ; deuxième réunion (18-19 octobre 2022);
- a pris note des conclusions préliminaires des projets de rapports sur les questionnaires suivants :
 - sur la collecte de bonnes pratiques pour l'extension du Guide de mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, et;
 - 2) sur l'état de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)2 du Comité des Ministres aux États membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet ;

Site internet: www.coe.int/cm

¹ Ce document a été classé en diffusion restreinte jusqu'à la date de son examen par le Comité des Ministres.

- a pris note des suites données à la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine.

En ce qui concerne les élections :

- **a réélu** pour un autre mandat d'un an M. Taavo Lumiste (Estonie) comme président du CDMSI et Mme Inge Welbergen (Pays-Bas) comme vice-présidente du CDMSI;
- a élu Mme Aneta Gonţa (Moldavie) comme membre du Bureau du CDMSI;
- a élu M. Declan Shaw (Royaume-Uni) et Mme Nicole-Sapfo Stellou (Grèce) comme membres du MSI-INF.

En ce qui concerne la future campagne pour la sécurité des journalistes :

- a pris note de l'état d'avancement des préparatifs de la future campagne du Conseil de l'Europe sur la protection de la sécurité des journalistes ; a exprimé son soutien à la manière dont il est proposé de procéder à la préparation de la campagne et à d'autres étapes connexes ; a procédé à un échange sur les meilleures pratiques existant déjà au niveau des États membres ; a chargé le secrétariat de fournir des informations supplémentaires sur la désignation des points focaux nationaux ; a envisagé de tenir une réunion informelle pour discuter des modalités et des prochaines étapes ;
- a tenu un échange de vues avec les partenaires de la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes sur l'évolution du travail de la Plateforme ; a pris note des innovations et les améliorations des systèmes d'alertes et de réponses rapides, ainsi que des tendances qui se dégagent du prochain rapport annuel 2022 de la Plateforme ; a discuté des moyens d'aller de l'avant et de l'engagement futur avec les conclusions et les recommandations de laPlateforme ; a souligné l'importance de la coopération active avec / l'implication des partenaires de la Plateforme dans la future campagne et a pris note qu'un échange sur la question était prévu dans le cadre de la prochaine réunion des partenaires de la pPateforme en février 2023.

En ce qui concerne la Convention européenne sur la télévision transfrontière (CETT) :

a pris note des échanges qui ont eu lieu lors des trois réunions du groupe de réflexion et, à la lumière des résultats de ces échanges et des discussions tenues dans le cadre de la réunion plénière, a convenu de continuer à explorer les situations dans les États membres et de demander à l'EPRA de faciliter la collecte d'informations supplémentaires auprès des autorités nationales de régulation des médias. Cela devrait permettre de mieux étayer les étapes ultérieures, y compris l'éventuelle soumission du dossier au Comité des Ministres avec une proposition d'action ultérieure.

En ce qui concerne la gouvernance numérique :

- s'est félicité d'une discussion avec l'Ambassadrice Aloisia Wörgetter, coordinatrice thématique du Conseil de l'Europe sur la politique d'information (TC-INF) et a échangé sur les points de vue et les modalités des activités futures et de la collaboration entre le TC-INF et le CDMSI;
- a eu un échange avec Mme Camille Fischer, responsable de la politique pour la protection de la vie privée et des données pour l'intégrité et les données sensibles, et M. Nicolas de Bouville, responsable de la politique de protection de la vie privée chez Meta, sur le dernier rapport de Meta sur les droits des utilisateurs en matière de confidentialité et d'intégrité, et a discuté des efforts de Meta pour protéger la vie privée et contrer les discours haineux sur leur plateforme.

Concernant les développements rapportés par d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe et des partenaires externes :

- a pris note et discuté des développements pertinents pour le travail du CDMSI avec :
 - la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Mme Dunja Mijatović, sur l'urgence d'agir pour la protection et la sécurité des journalistes, y compris les femmes journalistes et ceux qui travaillent dans les zones de conflit, et sur l'augmentation d'autres menaces les visant, telles que les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPPs);
 - la Vice-présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Mme Cecilia Dalman Eek, sur le rôle des médias locaux et régionaux en tant que gardiens de la démocratie de proximité et le futur rapport du Congrès sur les médias locaux et régionaux;

CM(2022)193

- o la directrice exécutive de l'Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA), Mme Susanne Nikoltchev, et la Responsable du Département Informations juridiques, Mme Maja Cappello, sur les travaux en cours à l'OEA dans le cadre de son 30° anniversaire, et avec la Coordinatrice du bureau de l'EPRA, Mme Emmanuelle Machet, sur les derniers travaux de la Plateforme européenne des instances de régulation (EPRA) et sur des sujets d'intérêt commun ;
- le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) sur l'avancement de ses travaux de préparation d'un instrument juridique contraignant sur le développement, la conception et l'application des systèmes d'intelligence artificielle, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit, et favorisant l'innovation, conformément aux décisions pertinentes du Comité des Ministres;
- le Chef d'unité adjoint pour la politique des services audiovisuels et des médias à la Commission européenne, M. Audrius Perkauskas, sur la poursuite de la coopération et des synergies entre le Conseil de l'Europe et l'UE, notamment en ce qui concerne la proposition d'Acte européen sur la liberté des médias (EMFA) et l'Acte sur les services numériques (ASN).

En ce qui concerne la participation à des événements d'intérêt pour le comité, le CDMSI :

- a pris note, en particulier, de :
 - la récente conférence sur « les médias de service public pour la démocratie » organisée conjointement par l'UER (EBU) et le Conseil de l'Europe et des conclusions de la conférence ;
 - o la participation du Conseil de l'Europe au Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) 2022 qui s'est tenu à Addis Abeba, en Éthiopie, avec un certain nombre de sessions/ateliers ;
 - le récent webinaire « Preuve électronique des crimes de guerre : le rôle des journalistes, des médias et des médias sociaux » organisé conjointement par le Groupe d'amis sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias et le Conseil de l'Europe.

En ce qui concerne les autres développements :

- a accueilli la présentation du rapport récemment publié sur « les médias communautaires : contribution à la participation des citoyens » par la co-auteur Mme Nadia Bellardi et a tenu une discussion sur les avantages des médias communautaires pour les sociétés démocratiques et les obstacles rencontrés, ainsi que les bonnes pratiques existantes dans ce domaine;
- a organisé un tour de table sur les développements dans les États membres dans les domaines pertinents pour le CDMSI.

En ce qui concerne la prochaine réunion :

- a convenu de tenir sa prochaine réunion plénière du 14 au 16 juin 2023 dans un format hybride.

ANNEXE 1

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- 3. La liberté d'expression en période de conflit et d'agression
- 4. Activités normatives en cours
 - 4.1 Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (MSI-RES)
 - 4.2 Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF)
 - 4.3 Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP)
- Travaux du Conseil de l'Europe et d'autres institutions partenaires présentant un intérêt pour le CDMSI - derniers développements
 - 5.1 Travaux pertinents du Conseil de l'Europe
 - a) Échange de vues avec la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe,
 Mme Dunja Mijatović
 - b) Échange de vues avec Mme Cecilia Dalman Eek, Vice-Présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, co-rapporteur sur les médias locaux et régionaux
 - c) Présentation du rapport "Les médias communautaires contributions à la participation des citoyens" par Mme Nadia Bellardi, co-auteure
 - d) Échange de vues avec le secrétariat de l'Observatoire européen de l'audiovisuel

5.2 Travaux pertinents des partenaires externes

- a) Échange de vues avec META
- b) Échange de vues avec M. Audrius Perkauskas, Chef d'unité adjoint, Politique des services audiovisuels et des médias, Commission européenne
- 6. Élections point d'information
- 7. Élections
 - 7.1 Élection pour remplacer deux membres du MSI-INF
 - 7.2 Élections du Bureau du CDMSI
- 8. Préparation de la future campagne du Conseil de l'Europe sur la protection de la sécurité des iournalistes
- 9. Gouvernance numérique
 - 9.1 Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI) Informations sur les derniers développements relatifs aux travaux du CAI - par Thomas Schneider, Président du CAI, et le secrétariat
 - 9.2 Échange de vues avec l'Ambassadrice Aloisia Wörgetter, coordinatrice thématique du Conseil de l'Europe sur la politique de l'information (TC-INF)
 - 9.3 Participation du Conseil de l'Europe au Forum sur la gouvernance de l'Internet IGF 2022 (28 novembre 2 décembre 2022, Addis Ababa, Ethiopie) <u>Internet Governance Forum</u>
 - 9.4 Mesures prises dans le cadre du Partenariat numérique Partenariat numérique (coe.int)

5 CM(2022)193

10. Suivi des travaux antérieurs du CDMSI. Mise en œuvre des instruments normatifs récents

- 10.1 Rapports basés sur les questionnaires connexes :
 - mesures prises pour mettre en œuvre Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias - présentation du rapport par M. Peter Noorlander
 - mesures prises pour mettre en œuvre la <u>Recommandation CM/Rec(2018)2 du Comité des Ministres aux États membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet</u> présentation du rapport par M. Matthias Kettemann
- 10.2 Suivi de la mise en œuvre du CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine
- 11. Avancement des travaux relatifs à la Convention européenne sur la télévision transfrontière (CETT)
- **12.** Échange avec les partenaires de la <u>Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes</u>
- 13. Examen des progrès accomplis
 - 13.1 Activités de coopération du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression
 - 13.2 Travaux du Conseil de l'Europe sur la protection des données
- 14. Développements récents par pays dans le domaine de la liberté d'expression
- 15. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI
- 16. Autres affaires
- 17. Approbation du rapport de réunion abrégé